

[rtl.be](https://www.rtl.be)

Les écoles font face à une rupture de stock des détecteurs de CO2: "Aujourd'hui, on en a aucun"

RTL Newmedia

3 minutes

Suite au dernier Comité de concertation, il a été décidé que les écoles devaient désormais s'équiper d'appareils de mesure de CO2. Dans la théorie, c'est une obligation gouvernementale, mais dans la pratique... c'est une véritable galère pour les établissements. Le marché est aujourd'hui complètement saturé.

Tous les établissements scolaires doivent désormais s'équiper d'appareils pour mesurer le taux de CO2 dans les locaux. Cette mesure fait au dernier comité de concertation. La Fédération Wallonie-Bruxelles a ainsi dégagé près de 3 millions d'euros pour les aider. Mais ça n'est pas assez pour répondre à tous les besoins... Les écoles devront elles-mêmes financer 60.000 de ces détecteurs, d'après nos chiffres RTL info.

En plus de cela, trouver un de ces appareils devient très compliqué. Sur le terrain, c'est donc une véritable galère pour les

écoles. Exemple dans l'école maternelle et primaire de Saint-Feuillen, à Fosses-la-Ville. Il faut laisser les fenêtres ouvertes, faute de détecteurs ! *"Si je veux en mettre un par local, il en faudrait 25 pour l'école. Aujourd'hui, on n'en a aucun"*, explique la responsable de l'établissement, Eveline Ficart.

Rupture de stock

Impossible d'en trouver sur le marché qui complètement saturé... Et la directrice pense qu'elle devra encore attendre avant d'en recevoir du Secrétariat Général dans l'Enseignement Catholique (SeGEC). *"Le SeGEC va à nouveau proposer une offre et j'attends cette offre pour me procurer les détecteurs de CO2. Ce ne sera pas avant janvier"*, regrette-t-elle. Et elle ne s'attend pas à en recevoir beaucoup, elle devra donc mettre des priorités. *"Les locaux communs, la salle des professeurs, un local d'accueil garderie où il y a plus d'enfants..."*, détaille Eveline Ficart.

Aujourd'hui, les écoles complètement équipées sont celles qui ont anticipés, c'est notamment le cas dans l'école de l'Angélus à Woluwe-Saint-Lambert. *"Les locaux sont entièrement équipés. Cela nous permet d'éviter de refroidir trop la classe"*, souligne Philippe Prieëls, directeur de l'établissement.

Le coût d'un détecteur de CO2 est quand même de 70 à 80 euros minimum

Celui-ci ne regrette donc pas l'achat de 30 détecteurs. Même si cela a eu un coût. *"Il a fallu financer ça sur les fonds propres de l'école. Le coût d'un détecteur de CO2 est quand même de 70 à 80 euros minimum"*, note-t-il. Les écoles qui ont anticipés espèrent donc être remboursées...

